

Un autre avenir pour la jeunesse !

**Parents, enseignants, chercheurs, personnels de l'éducation, tous ensemble contre la casse de l'Education nationale
Pour la réussite et l'insertion de tous les jeunes !**

Le Contrat Première Embauche accentue encore la précarité pour la jeunesse. Alors que s'amplifie la mobilisation des jeunes et des salariés pour son retrait, le gouvernement poursuit ses attaques et passages en force dans l'Education.

Le gouvernement impose au service public d'éducation :

- des restrictions budgétaires massives
- une baisse des recrutements aux concours
- l'apprentissage junior dès 14 ans
- une remise en cause des ZEP...

Moins d'enfants scolarisés en maternelle, moins d'aide à l'école primaire et au collège, classes surchargées, orientation précoce et irréversible pour les jeunes en difficulté, moins de formations en lycée professionnel, moins d'options en lycée, moins de passage en seconde, moins d'aide pour les zones en difficulté...

Après une élévation constante du niveau d'études et de qualifications ces vingt dernières années, c'est une scolarité au rabais, une école plus inégalitaire qu'on nous impose : le strict minimum pour beaucoup, une formation complète pour les plus « méritants »
C'est un renoncement sans précédent à faire réussir tous les jeunes.

Alors que pour réussir dans sa vie personnelle et professionnelle il faut maîtriser des connaissances variées, les élèves et notamment ceux en difficulté n'auront plus droit à tous les enseignements. Beaucoup devront se contenter d'un « socle commun » étriqué évacuant des pans entiers de la culture et excluant des disciplines scolaires comme l'EPS, la technologie ou les enseignements artistiques.

Dans une école à plusieurs vitesses, ils seront nombreux, en particulier des milieux populaires, à se voir proposer moins d'école. On ne fera pas mieux réussir tous les élèves en leur offrant moins d'école !

C'est un véritable tri social organisé au sein de l'école.

C'est pourquoi la FSU demande l'abrogation de la loi Fillon tout comme le retrait du CPE.

Cette politique va de pair avec un abandon des personnels confrontés à des conditions d'enseignement de plus en plus difficiles.

Pour assurer la réussite de tous les jeunes, pour s'attaquer aux inégalités scolaires et sociales dans l'école, des solutions existent:

- Assurer une réelle mixité sociale dans tous les établissements (écoles, collèges, lycées...)
- Travailler sur les contenus d'une véritable culture commune à transmettre et sur les méthodes d'apprentissage permettant de garantir son appropriation par tous les jeunes
- Engager une vraie relance de l'éducation prioritaire
- Améliorer la formation initiale et continue des personnels
- Abaisser les effectifs des classes, multiplier les dédoublements et le travail en petits groupes
- Favoriser le travail d'équipe en accordant du temps de concertation pour tous les personnels
- Améliorer l'accueil et l'encadrement éducatif des élèves en créant tous les emplois nécessaires
- Améliorer la scolarisation en maternelle des enfants de moins de 3 ans, notamment en ZEP
- Engager une politique ambitieuse de recrutement pour remplacer tous les départs à la retraite et couvrir les nouveaux besoins

Cela implique un nouvel élan, un engagement national à la hauteur d'un Etat développé.

**C'est pour l'avenir que nous revendiquons une autre politique éducative !
C'est pour tous les jeunes que nous avons de l'ambition !**

Coupes sombres

- Seulement 740 postes de plus pour accueillir 34 000 élèves en plus dans le 1er degré à la rentrée 2006
- Suppressions massives d'emplois d'enseignants dans le 2nd degré (- 4 500 à la rentrée 2006, - 20 000 en 4 ans)
- Toujours moins d'encadrement éducatif : assistantes sociales, infirmières, personnels de surveillance...

La réduction du nombre de postes aux concours de recrutement dans l'éducation nationale (-30%) annonce de nouvelles dégradations pour les années à venir, compromet l'avenir du service public d'éducation mais aussi celui des étudiants, privés de la possibilité d'accéder à la fonction publique.

Ce sont là des choix délibérés d'amputer les moyens accordés à l'École qui auront des conséquences dramatiques sur la qualité de la scolarité des enfants et des jeunes.

ZEP : fausse relance mais vrai abandon des élèves en difficulté,

un renoncement pour les élèves de milieux populaires

En classant les 1265 lycées et collèges (et leurs écoles) Zep/Rep en trois catégories, le ministre fait éclater la carte de l'éducation prioritaire pour concentrer les moyens actuels sur 249 collèges (et leurs écoles) abandonnant de nombreux établissements.

Les 1 000 postes « supplémentaires » seront en réalité financés par redéploiement sur le dos de l'ensemble des collèges qui perdront à la rentrée 1/2h dans chaque classe de 5ème et de 4ème.

Dans les collèges dits "ambition réussite", l'organisation des enseignements sera dérogatoire et l'accent sera mis sur le socle commun, sauf pour les élèves « méritants » qui pourront choisir leur lycée en fin de 3ème, ce qui accentuera la ghettoïsation des lycées réputés « difficiles ». Le ministère veut aussi en faire des laboratoires de dérèglementation pour les personnels.

Pour les écoles primaires, le traitement de la difficulté sera renvoyé hors de l'école (études obligatoires). Aucune réponse sur le temps de concertation pour les équipes ou la scolarisation des moins de 3 ans.

Contrat de Première Embauche : inacceptable !

La majorité des jeunes passe aujourd'hui par des périodes de précarité avant d'accéder à un emploi stable (emplois aidés, intérim, stages...).

Pendant deux ans il permet un licenciement sans motif et impose une incertitude du lendemain. Il ne présente aucune garantie de débouché sur un emploi stable. Il ne donne même pas droit à l'engagement de durée attaché au CDD (Contrat à durée déterminée)

C'est pourquoi nous exigeons le retrait de ce dispositif.

Nous ne pouvons accepter que des jeunes quittent le système éducatif sans qualification, ni nous résigner à ce que les formations et diplômes ne garantissent pas l'accès à un emploi stable, pérenne et garanti par des droits collectifs.

Annoncé par le gouvernement comme sa principale réponse à la révolte des « banlieues » de novembre 2005, le CPE ne ferait qu'aggraver la précarisation des jeunes, qualifiés ou pas, avec l'objectif à peine dissimulé de faire baisser le coût du travail et de faire taire la jeunesse.

Apprentissage à 14 ou 15 ans: une remise en cause de la scolarité obligatoire, une voie d'exclusion précoce

Abaisser l'âge d'accès à l'apprentissage à 14 ans ne correspond pas aux exigences actuelles des métiers. L'apprentissage est déjà, pour les jeunes en difficulté, marqué par une formation générale réduite de moitié, des abandons massifs en cours de formation, un refus quasi systématique des entreprises de les accueillir.

Ce dispositif constitue une véritable filière de relégation : une fois sortis du collège à 14 ans, les jeunes ne pourront plus y revenir, la formation générale réduite suivie ne leur permettra pas de surmonter leurs difficultés scolaires. L'apprentissage est présenté aux jeunes et aux parents comme une solution miracle, alors que les chiffres montrent que les ruptures de contrat sont nombreuses (25%) et que les taux de réussite sont plus élevés par la voie scolaire.



F.S.U.

**Fédération
Syndicale
Unitaire**